

PUBLIÉ LE 01/06/2018 - MIS À JOUR LE 07/01/2021

Baclofène dans l’alcoolo-dépendance : création d’une commission consultative mixte

VIE DE L’AGENCE - NOMINATIONS

Dans le cadre de l’instruction de la demande d’AMM du baclofène dans l’alcoolo-dépendance, l’ANSM annonce la création d’une commission mixte ad hoc, composée d’un tiers des membres de chacune des 3 commissions consultatives qui siègent auprès de l’ANSM.

L’ANSM a créé cette commission pour bénéficier d’une approche pluridisciplinaire au travers d’auditions de représentants de professionnels de santé et de patients utilisant ce médicament.

Elle se réunira les 3 et 4 juillet 2018 et les auditions seront diffusées en direct sur Internet.

Les membres de cette commission, présidée par le Professeur Nicolas AUTHIER, psychiatre et pharmacologue, sont :

- Pr. Marc BARDOU, gastro-entérologue, en qualité de Vice-Président,
- Pr. Antoine PARIENTE, médecin de santé publique et pharmaco-épidémiologiste en qualité de Vice-Président,
- Marie BONNET, psychothérapeute,
- Dr. Jean-Michel DELILE, psychiatre et addictologue,
- Véronique OLIVIER, représentante associative,
- Fabrice OLIVET, représentant associatif,
- Hélène POLLARD, représentante associative,
- Dr. Marie-Alix ALIX, pharmacien d’officine,
- Dr. Pascale DUGAST, pharmacien hospitalier,
- Dr. Francis ABRAMOVICI, médecin généraliste,
- Dr. Claude SICHEL, médecin généraliste,
- Dr. Muriel GREGOIRE, psychiatre et addictologue,
- Dr. Albert TRINH-DUC, médecin urgentiste,
- Pr. Marie-Christine PERAULT-POCHAT, pharmacologue.

Chacun des membres a rempli une déclaration publique d’intérêt disponible sur le site de l’ANSM.

Un relevé d’avis de cette commission sera disponible dans les jours suivants sur le site Internet de l’Agence. Le compte rendu détaillé sera publié ultérieurement.

Décision DG n° 2018-115 du 28 mai 2018 - Création Commission mixte ad hoc sur l'évaluation de l'utilisation du BACLOFENE dans le traitement de patients alcoolo-dépendants (01/06/2018)

Décision DG n° 2018-116 du 28 mai 2018 - Nomination auprès de la Commission mixte ad hoc sur l'évaluation de l'utilisation du BACLOFENE dans le traitement de patients alcoolo-dépendants (01/06/2018)

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 24/04/2018 - MIS À JOUR LE 14/03/2021

Baclofène dans l’alcoolo-dépendance : Publication de l’avis du CSST sur le rapport bénéfice/risque

VIE DE L’AGENCE
INSTANCES